



**SE-UNSA MARNE**  
Maison des syndicats  
15 bd de la paix  
BP149 51055 REIMS cedex  
Rez de chaussée avant l'ascenseur  
03 26 88 25 53 [51@se-unsas.org](mailto:51@se-unsas.org)  
<http://sections.se-unsas.org/51/>



## COMPTE-RENDU de la CAPD du 17 mai 2013

### Résultats 1ère phase



**M O U V E M E N T**

*à titre définitif 2013*

Madame Filho, directrice Académique, présente aux membres de la CAPD M. Olivier WAMBECKE, nouveau directeur académique adjoint, en charge du dialogue de gestion des établissements et suivi des personnels du second degré de la Marne. C'est un nouveau poste voulu par le Recteur suite aux changements de pilotage des académies.

**Congés de formation** : dotation de 73 mois en possibilités de départ. 32 demandes présentées (dont deux pour la 3<sup>ème</sup> année et 15 demandes pour la 2<sup>ème</sup> année) et 3 demandes de complément de congé. 2 demandes ont été mises de côté (enseignants en disponibilité ou congé de longue durée). 9 collègues ont un congé accordé. Le dernier accordé concerne un collègue ayant présenté une seconde demande avec 15 années d'ancienneté (pour utiliser la dotation entière un collègue avec 10 ans d'ancienneté obtient aussi quelques mois). Aucune demande initiale n'a pu être satisfaite.

Le SE-UNSA constate l'augmentation du nombre de demandes et regrette cette dotation trop peu abondée, identique certes à l'an passé, mais qui était en diminution de 30 %.

**Mi- temps annualisé** : 6 demandes acceptées, y compris pour une collègue chargée de direction (une classe), après intervention des délégués des personnels.

**Postes adaptés** : 4 maintiens, 1 nomination et 3 demandes non retenues. Nous contacter si vous êtes concernés.

**Allègement de service**. 9 maintiens, 1 attribution et 3 demandes non retenues. Nous contacter si vous êtes concernés.

### **MOUVEMENT 2013**

869 collègues ont participé au mouvement (856 l'an passé) et 349 ont obtenu un poste (40.16%). 263 restent à nommer en seconde phase. 44 % des collègues ont obtenu leur vœu 1 et 12% leur vœu 2. 12 collègues seulement ont obtenu un poste sur vœu géographique. 31 collègues ont demandé un non maintien sur leur poste.

Modifications par rapport au projet : 2 remontées de chaîne qui ont concerné une petite dizaine de collègues

**Carte scolaire** : 34 collègues ont été traités en mesure de carte scolaire.

**Cas particuliers** : 33 demandes ont été faites. 14 priorités absolues à la première phase ont été données à titre médical. 8 priorités suivi « ressources humaines » ont été prises (difficultés professionnelles et suivis IEN). Plusieurs demandes sont arrivées tardivement, elles seront étudiées à la seconde phase.

**Avis du SE-UNSA** : Les avis médicaux ont été moins « éclairants » cette année, ce qui peut porter à confusion. (prioritaire, très favorable, favorable mais ..., non prioritaire). Nous souhaitons un avis plus cadré (ex : prioritaire, favorable et réservé). Nous pensons qu'il faut réfléchir à la priorité GRH pour le mouvement de l'an prochain. Nous sommes cependant satisfaits que la Directrice Académique ait vraiment le souci de respecter l'avis de médecin de prévention et ne passe pas outre.

**Diffusion du projet** : nous demandons l'abandon de la communication du projet à l'avance, qui est une régression dans le dialogue social. Beaucoup de collègues prennent le projet émanant de l'administration comme validé. Certains départements ont d'ailleurs abandonné cette façon de faire.

**Postes à profil** : nous exprimons notre désaccord sur le profil de poste du nouveau poste de Conseiller pédagogique Formation à Distance quant au fait que la nomination de ce CPC ne sera que pour 3 années et renouvelée sur bilan (ce n'est pas le cas pour les autres CPC nommés directement à TD) ; quant à la mention que ses périodes de vacances seront fixées par l'IEN. Même si nous comprenons, les contraintes particulières à ce type de fonction, les CPC sont des PE avant tout.

5 **postes de psychologues** restent vacants dont 3 en ZEP sur Reims : Avis de recherche est donc lancé, pour des collègues ayant un master 2 en psychologie, qui pourraient assurer les fonctions de psychologue. Ils doivent se mettre en rapport avec l'administration si cela les intéresse.

La **relance sur les postes de directeurs** (fiches de vœux pour le 31 mai) et **postes à profil** (prise de contact avec les IEN pour le 24 mai) est lancée

Les représentants des personnels ont remercié la gestionnaire du service mouvement pour sa disponibilité et son efficacité vis-à-vis d'eux.

Le SE-UNSA a fait paraître sur son site la liste des nommés dans les écoles. Nous nous refusons à publier les barèmes et les priorités qui sont d'ordre personnel et confidentiel. Nous renseignerons les collègues qui nous contacteront sur leur situation > [http://sections.se-unsa.org/51/ecrire/?exec=articles&id\\_article=744](http://sections.se-unsa.org/51/ecrire/?exec=articles&id_article=744)

**Groupe de travail pour la seconde phase du mouvement prévu les 19, 20 et 21 juin**. Les fiches « seconde phase » doivent parvenir à la DIEC pour le 7 juin. Contactez-nous si vous avez besoin de conseils pour la remplir et envoyez-nous un double pour le suivi (par mail cela suffit)

**Ineat-exeat** : Une annulation de permutation est enregistrée. Un groupe de travail ministériel a été mis en place à la demande des organisations syndicales pour les permutations difficiles mais la Dasen n'a pas été informée.

Le SE-UNSA demande à ce que tous les exeat soient systématiquement accordés. Pour la Dasen, il manque des éléments pour les accorder systématiquement (excédent ? déficit ?) Nous en saurons plus à la CAPD de juin. 31 demandes de sortie du département sont enregistrées et 25 demandes d'entrée. Les stagiaires ne sont pas prioritaires. Et seuls 2 échanges seraient possibles pour le moment... aucune décision de prise.

**Vendredi de l'ascension** : Le SE-UNSA donne les résultats de son enquête sur l'absentéisme de ce vendredi. Sur un échantillon de 80 écoles, l'absentéisme est compris entre 20 et 55 %. Même si nous n'étions pas favorables en général à une coupure de plus en mai en tenant également compte qu'une bonne part des parents travaille, le principe de réalité s'impose : les apprentissages n'ont pas eu lieu normalement. Nous

souhaitons revoir cette question en CDEN.

**Réforme des rythmes scolaires** : Finalement, 26 communes passeront aux nouveaux rythmes en 2013. Les maires doivent avoir transmis aux IEN leurs propositions d'organisation. Un CDEN aura lieu le 28 juin pour arrêter les situations.

Pour **les autres écoles (2014)** > visibilité souhaitée rapidement pour le CDEN d'automne et souhait que les PEDT soient achevés en fin d'année civile 2014 -

Ya-t-il eu des projets alternatifs des écoles ? ici ou là

**Et le samedi** a-t-il été proposé ? à St Brice Courcelles seulement.

Quelles solutions pour **le service des ZIL** ? sur Vitry pas de PB, c'est l'ensemble du secteur. Pour les autres écoles, tout est en réflexion (Astreinte ? annualisation ?) Les IEN expriment que cela ne devra pas se faire détrimment des personnels ... Sur AY, 40 classes partent en 2013 ... Mme Griess verra en fin d'année, suivant un tableau.

**Et les animations pédagogiques ?** La réflexion est en cours aussi. M Midy pense qu'il va falloir sortir de ce format de trois heures d'animations pédagogique et pourquoi pas sur une heure trente ce qui permet plus de mobilisation intellectuelle surtout si l'animation a lieu le soir après l'école. Mme Griess a fait un sondage auprès des écoles concernées qui ont choisi de placer ces animations majoritairement après la classe. Le principe est de voir sur ces 26 communes cette année, et en tirer l'expérience pour l'an prochain.

Le Se-UNSA réitère la proposition faite en intersyndicale, de pouvoir trouver une autre solution qui pourrait être de vaquer pour les élèves trois mercredis matin.... comme cela se fait sur Toulouse par exemple. Pour le moment la Dasen n'y est pas favorable. Ces questions sont vues aussi au niveau national.

**Et l'APC ?** : Le SE UNSA souhaite de la souplesse sur les horaires ; les projets doivent être proposés aux IEN ces jours-ci. Monsieur Adnot réaffirme que les APC sont de la compétence de l'éducation nationale ...

Pour le SE-UNSA, l'aide à la difficulté scolaire n'est pas la seule entrée et aucun projet d'APC avec les autres entrées ne peut être refusé par les IEN.

Le SE UNSA pose la question de la **situation des directeurs de Reims** qui doivent procéder eux-mêmes à l'inscription des élèves, sur un nouveau logiciel, pour le moment incompatible avec Base élèves.

Réponse : La Dsden et la ville de Reims en sont conscients et par ex, la campagne d'inscription a été avancée en conséquence pour limiter les inscriptions tardives. Une aide est possible et il faut voir avec les IEN, surtout pour les écoles maternelles où il y a beaucoup d'inscriptions. Pour le SE-UNSA la Journée de solidarité ne suffira pas pour compenser les réunions organisées en vue de la préparation des PEDT. Réponse : l'an prochain, les 108H comprennent plus de temps de concertation.

**Stagiaires et nouveaux concours** : il sera repéré certains « postes » (1/4) réservés aux M2 ... (décharges de direction et postes de modulateurs ?) Ceux-ci devront faire une journée et demie en classe.( hypothèse le lundi et le mardi matin) sur Reims ou pas trop loin, car ils devront dès le mardi après-midi aller en cours à l'ESPE.

Nombre de PES entre 56 et 60 et 80 M2 env. Les TRS auront peut être des couplages changés. Pour nous, il faudra prendre l'avis des TRS si besoin.

**Journée de pré-rentrée** : nous demandons de la souplesse sur la date et sur le contenu et que les écoles qui veulent faire leurs deux journées en pré-rentrée puissent le faire. Nous ne sentons pas un avis favorable chez les IEN.

**Langues vivantes** : dispositif « dans sa classe » annoncé dans une circulaire récente de la dasen... mais tous les collègues ne se sentent pas compétents ... nous réaffirmons que les échanges de service doivent pouvoir se faire (d'ailleurs nous demandons tous les ans, et ce serait si simple de l'écrire noir sur blanc sur la circulaire au lieu d'affoler les collègues !) > la réponse est oui.

**Passation des évaluations CE1 et CM2** : rappel qu'elles ne sont pas obligatoires. Les IEN soulignent qu'elles sont intéressantes, nous en convenons. La démarche est d'accompagner les équipes, le tableur excel pour l'analyse des résultats sera transmis aux écoles. Pas de remontée des résultats aux IEN. Il existe des évaluations pour les élèves DYS , les équipes de circonscription les attendent.

**Rapports d'inspection** : nous informons que le laps de temps de retour des rapports d'inspection est parfois trop long (depuis décembre pour certains). La DASEN reverra en conseil d'IEN.

Enquête  
"Métiers  
de l'Éducation"

*mon métier,  
mon avis !*

La **fédération UNSA**  
des **métiers** de l'**Éducation**,  
de la **Recherche** et de la **Culture**



Afin de mieux connaître l'état d'esprit des personnels que nous représentons dans la diversité de leurs métiers et de leurs lieux d'exercice, l'UNSA Éducation et ses syndicats s'adressent à vous. Cette enquête « métier » se renseigne en quelques clics ! <http://enquete-metiers.unsa-education.com/>

**Vos contacts au Se-UNSA :**

1<sup>er</sup> degré > Aline GEERAERTS **06 14 25 31 19** / Jean-Michel ALAVOINE **06 14 25 30 61** / Benoît FOLB **06 14 25 29 64**

2<sup>nd</sup> degré > Patrice BARTHELEMY **06 14 25 29 58 (voie professionnelle)** / Philippe GARET **06 14 25 30 00** et Sylvie GANTHIER Lycées-collèges

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>

Pour se désabonner du flash-infos , envoyez la mention « désabonnement » par retour de mail.